

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

L'atmosphère est moins sombre...

(Correspondance particulière)

La nécessité d'accords sérieux, soit économiques, soit politiques, s'impose chaque jour davantage. Il semble, à cet égard, que cette vérité s'éclaire en ce moment toujours avec plus d'évidence. Et si la France, la Grande-Bretagne et l'Italie s'entendaient enfin franchement, il est manifeste que l'Allemagne finirait à son tour par se joindre loyalement à pareil accord.

Entre la France et la Grande-Bretagne, l'harmonie semble se rétablir pour que les grands problèmes de l'heure actuelle trouvent enfin leur solution grâce à une collaboration nettement définie. Ces problèmes sont connus: ils s'appellent réparations, dettes intergouvernementales, crédits « congelés », désarmement, sécurité, relations avec l'Union soviétique — et nous en passons! Or, jamais l'Europe ne sortira du marasme actuel sans une solution réglant de façon durable tout ce qui la désagrège et la détruit sournoisement par le fait que ses Etats agissent séparément. A cet égard, l'on ne peut que saluer avec joie le triomphe prochain, certain presque, du maréchal Hindenburg. L'échec de Hitler peut nous faire espérer la possibilité d'un terrain d'entente entre la France et l'Allemagne par le rapprochement de leurs intérêts communs.

Pour en revenir à l'Angleterre, disons tout de suite qu'à l'heure où sa livre sterling baisse de si inquiétante façon, John Bull jetait volontiers un regard à la fois haineux et jaloux sur le coq gaulois, — presque la poule aux œufs d'or —, qu'il considérait bien à tort comme la cause de son malheur. Mais depuis quelque temps, la situation s'améliore. Tombée à près de 17 francs suisses, la livre approche de 20; il n'y a pas de doute, la situation économique et financière semble décidément moins sombre. L'humeur s'en ressent, et la patrie du hargneux Lloyd Georges toujours hostile à la France, voit les choses moins en noir; l'égoïsme se dissipant tout comme les brouillards, on voit plus clair à Londres. Et cet état d'esprit en faveur d'une collaboration entre les deux pays trouve un écho non seulement dans la presse, mais aussi dans les salons des diplomates.

La sécurité financière est une condition indispensable pour la vie du commerce britannique; peut-être cela aidera-t-il à mieux faire comprendre outre-Manche que la sécurité politique est à son tour une nécessité absolue pour ceux qui n'ont pas le privilège d'être une île défendue par cette formidable tranchée qui s'appelle la mer et sont, jusqu'ici du moins, Albion à toujours su se réserver la maîtrise.

L'intérêt matériel anglais ayant ainsi été fortement atteint dans ses forces vives, Londres en vient à mieux saisir combien il lui importe de savoir sortir de cet isolement qui n'a de splendide que le nom, et cela afin que le calme et la sécurité renaissent pour le plus grand bien de la livre anglaise. L'isolement a, en effet, fait son temps: L'intérêt de chaque peuple demeure désormais solidaire de l'intérêt de tous. A cet égard, chacun peut aisément comprendre toute l'importance que revêtiront les décisions de la conférence qui se réunira à Lausanne, le mois de juin prochain.

Ici l'accord est plus nécessaire que jamais, car il faut que finissent de nous ruiner tous, et les paiements et les dettes dont le nouveau manque de solution ne tarderait pas de nous persuader que les tourbillons ou les écueils de Charybde et de Scylla qui effrayaient tant les navigateurs, ne sont rien en comparaison de ceux de la Haye, de Genève ou de Lausanne!

L'heure d'une politique constructive a donc sonné, et chacun le comprend bien, car la menace d'un grand péril est là, à nos portes. C'est sans doute ce qui fait qu'après l'Angleterre, l'Italie manifeste à son tour moins de réserve à l'égard des si troublants problèmes européens. Nous l'avons montré ici même: Rome s'occupe beaucoup des mesures à prendre en vue du relèvement économique de la région danubienne. Par des accords particuliers, l'Italie entre dans cette voie de collaboration qu'elle ne comprend peut-être pas toujours de la même façon que la France. Mais si parfois les moyens diffèrent, c'est déjà beaucoup que l'on soit d'accord touchant le but, pourvu, bien entendu, que des arrière-pensées politiques ne soient point là pour tout bouleverser une fois de plus.

Mais ici aussi, les relations franco-italiennes sont à coup sûr en progrès. M. Tardieu adressait ces jours passés des paroles cordiales dénotant un nouvel esprit et une nouvelle attitude, de l'avis même d'un grand journal italien qui ajoute: Attendons toutefois la mesure de la portée de ce fait. Des accords qui n'ont pas été possibles jusqu'ici trouveront peut-être, dans une atmosphère plus sereine, une facile solution. Entre la

France et l'Italie, tous les problèmes doivent pouvoir être résolus, car rien ne les sépare irrémédiablement et leurs intérêts peuvent fort bien se concilier.

Une preuve que la méfiance et le ressentiment sont moins vifs, nous la trouvons encore dans ces paroles du gouverneur de la Libye à l'occasion de l'inauguration d'une foire à Tripoli: « Nous sommes heureux d'a-

voir ici les représentants de la France. Une affectueuse camaraderie règne entre notre colonie et la Tunisie et l'Algérie avec lesquelles elle se trouve en contact.

On le voit, l'atmosphère est plus sereine. L'heure bénie de la vraie paix féconde serait-elle près de sonner la victoire définitive de la civilisation?

ALEXANDRE GHICA.

L'Auto et le Rail

Tel est le thème du discours que M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz a prononcé au Salon de l'automobile à Genève. En voici un passage essentiel:

Pour moi, le train et l'auto sont deux moyens, deux instruments, dont j'use en toute objectivité, pour traiter les deux concurrents dans un esprit de parfaite égalité, pour les laisser travailler côte à côte — roue à roue serait plus juste — comme s'ils s'étaient enveloppés simultanément.

Les traiter avec impartialité? Oui, sans doute. Avec égalité? Non pas, hélas, précisément parce qu'ils n'ont pas grandi ensemble. Là gît la difficulté, difficulté matérielle, terre à terre, difficulté d'argent.

Savez-vous ce que représentent nos divers chemins de fer? (Je laisse de côté les trams). Trois milliards cinq cents millions. Plus que le capital-action de toutes nos banques, avec leurs réserves; plus que nos entreprises électriques, avec leurs barrages, leurs réseaux de distribution; plus que nos palaces et nos hôtels; le seizième de notre fortune nationale environ.

3 1/2 milliards qui sont perdus, s'ils ne travaillent pas. Quel coup pour notre économie générale. Peut-on les amortir d'un trait, pour substituer un nouvel instrument de transport à l'ancien qui ne conviendrait plus, comme on remplace une machine usée par un mécanisme perfectionné? Mais quel industriel voudrait et pourrait pareille opération? Ce serait doubler ou tripler le coût de notre production. Ford, lui-même, hésiterait!

Qu'on y songe, Messieurs: Pour les seuls chemins de fer fédéraux, il s'agit de 2 milliards 800 millions? C'est cher, direz-vous. Peut-être. Mais si c'est cher avant d'avoir payé, que serait-ce s'il fallait s'acquitter. Car jusqu'à maintenant le peuple suisse n'a rien déboursé pour la construction, le rachat et le développement de ses chemins de fer. Il a donné sa signature, persuadé que l'entreprise ferait ses frais. Elle y est parvenue, en effet, comme par miracle, malgré les difficultés sans nombre qu'elle a dû surmonter: exigences politiques, guerre, dépression économique, crise universelle.

Mais si le miracle allait cesser? Ce serait une catastrophe pour notre économie générale, le mot n'est pas trop fort.

Mon collègue M. Musy, notre excellent ministre des Finances, lève les bras au ciel quand il parle du solde de notre dette nationale: 1 milliard 400 millions. Il en poursuit l'amortissement avec une irréductible volonté. Il a pleinement raison et je l'approuve sans réserve. C'est le motif pour lequel il entend maintenir coûte que coûte l'équilibre du budget, même s'il fallait recourir à des moyens qui nous font frémir, nous autres fédéralistes romands.

Mais que serait-ce si je devais à mon tour amortir rapidement les 2 milliards 800 millions des chemins de fer fédéraux? Cela correspond à 700 fr. par tête de population, à fr. 3,500 pour une famille moyenne de cinq personnes: une redevance annuelle de 200 fr. pour le seul intérêt.

Si brusquement notre économie nationale devait supporter cette charge supplémentaire, elle en serait opprimée. Tout souffrirait: industrie, commerce, agriculture, tourisme. Ce serait un renchérissement considérable de la vie et de la production, au moment même où les conditions générales du marché exigent leur abaissement.

Il faut donc éviter à tout prix pareille situation. Comment? Oh! nous n'avons pas l'embaras du choix: ou par l'élévation des tarifs ou par le maintien du trafic; les propositions les plus éloquentes et les plus subtiles ne nous sortiront pas de ce dilemme.

J'entends déjà les protestations: « Augmenter les tarifs; vous n'y pensez pas: ils sont déjà trop hauts! »

C'est l'opinion commune. Peut-être oubliée-elle que les chemins de fer ont coûté beaucoup plus chez nous qu'ailleurs, à cause de notre terrain coupé, de nos vallées, de nos montagnes, de nos innombrables ponts et de nos interminables tunnels. Tout se paie, un jour ou l'autre, directement ou indirectement, formules peuvent changer: les faits restent.

On oublie aussi que de tous les chemins de fer qui les entourent, les chemins de fer

fédéraux sont les seuls qui se soient acquittés entièrement de leurs dettes: pas d'inflation pour eux, de dévalorisation, de stabilisation réduisant au 25%, au 20% ou à zéro leurs obligations d'avant guerre... au préjudice des créanciers.

L'Etat ne s'est pas montré bien généreux non plus à leur égard: pas d'avances comme ailleurs, pas d'intérêts payés, pas de capital d'établissement gratuit: rien. Il ne fut riche qu'en exigences. Les chemins de fer fédéraux ne sont même pas libres de fixer les dépenses pour leur personnel, 75% des frais d'exploitation.

Mais passons. Si hauts que soient les tarifs, ils ne le sont pas tous dans la même mesure. Ces tarifs ne sont pas établis dans l'intérêt des chemins de fer, en s'inspirant des conditions du marché, de la présence ou de l'absence de concurrence. Ils sont fondés sur l'intérêt de notre économie nationale. C'est pourquoi beaucoup d'entre eux, essentiels pour notre vie économique, sont très inférieurs aux tarifs normaux, travaillent à perte et ne se maintiennent que grâce au trafic plus lucratif.

Pensez aux céréales, aux fruits, aux vins, aux bois, aux ciments, aux briques, aux fers, aux charbons* surtout, substances premières de notre agriculture et de notre industrie: tous profitent de réductions allant de 20 à 50%.

Et nos ouvriers, nos écoliers? Ils ne paient pour leurs abonnements que le quart, à peine, du prix normal: 15 centimes, en moyenne, par course. Pas une entreprise d'autobus ne tiendrait à ce régime! Et les C.F.F. ont délivré l'année dernière plus de 700.000 abonnements ouvriers et plus de 125.000 abonnements écoliers.

Il suffirait de diminuer quelque peu ces facilités, accordées dans l'intérêt de notre économie nationale, pour récupérer une trentaine de millions par exercice: de quoi couvrir le déficit de l'an passé et doubler les amortissements.

Mais quelle perte pour le pays tout entier! Il ne reste qu'un seul moyen d'éviter ce danger, imminent si nos trains se vident: maintenir un trafic suffisant; laisser aux chemins de fer ce qu'ils peuvent faire aussi bien que l'auto et ne céder à celui-ci que ce qu'il fait vraiment mieux que le rail.

Comment? En jugulant l'automobilisme, en l'entravant comme le chemin de fer est ligoté, en arrêtant artificiellement son essor?

Non, Messieurs, ce serait peine perdue. Je l'ai déclaré aux Chambres déjà et le répète ici avec la force d'une conviction profonde: on ne lutte pas contre le progrès. On ne fait pas remonter le fleuve à sa source. Je ne crois pas à l'efficacité de la servitude: seule la liberté est féconde.

Je dis bien la liberté et non la licence. Il faudra bon gré mal gré coordonner l'activité de nos moyens de transport. Des adaptations, des ajustements, des concessions réciproques, seront nécessaires. La loi sur la circulation automobile, dont je souhaite la prochaine et définitive adoption, marquera un pas majeur dans cette direction. Elle nous fera sortir enfin de l'indécision, de la fantaisie, de l'anarchie actuelle. Il conviendra d'en assurer l'exécution à la lumière des besoins modernes et des expériences faites; de la compléter, cas échéant.

Mais il faudra surtout donner au chemin de fer la liberté d'action dont il fut privé jusqu'à maintenant, parce qu'il était au bénéfice d'un monopole. Le fait seul qu'il l'a perdu, ce monopole, lui fut salutaire déjà. Combien il travaille mieux aujourd'hui qu'autrefois, sous la pression de la concurrence. L'automobiliste à cet égard lui a rendu de grands services: il l'a réveillée. Continuons.

Oh certes, la liberté possède aussi ses désagréments. C'est un régime tonique mais exigeant. C'est le cheval de sang, susceptible d'écartés et non le placide baudet sur lequel peuvent pleuvoir les coups. Mais il avance...

Sous réserve des abus à condamner, de l'arbitraire à exclure, de l'intérêt supérieur de notre économie nationale à sauvegarder, il faut que le chemin de fer puisse se conduire en commerçant, s'adapter aux circonstances, se plier aux exigences et retirer les avantages des diverses clientèles, suivre son courant, alors qu'on brise son élan sous le

CHARLIE CHAPLIN

(Correspondance particulière)

On a comparé Charlot à Shakespeare: peut-être est-ce exagérer; mais un homme dont l'attitude, la mimique, l'esprit se transforment d'œuvre en œuvre et atteignent à un degré de comique et d'émotion satisfaisant à la fois les plus simples mentalités et les esprits cultivés est, à coup sûr, un artiste d'une exceptionnelle importance.

Il a commencé par s'affubler de ce costume qui tient à la fois du pitre par les souliers, du conservateur des hypothèques par le gilet à carreaux et du « monsieur » par le chapeau melon ou la canne à corbin. Puis il a donné à ces vêtements un pli, son pli, l'empreinte de son corps, de ses gestes, le signe de sa pauvreté ou de sa splendeur, car, suivant les jours, suivant les films, suivant les aventures auxquelles il se trouve mêlé, Charlot passe avec une facilité de conte bleu de l'extrême pauvreté à la richesse la plus insolente.

Dans son dernier film, Charlot, millionnaire depuis un quart d'heure, conduit une superbe Rolls. Voyant un clochard se baisser pour ramasser un mégot, et se rappelant son ancienne profession, notre homme arrête sa voiture, se précipite sur le vieux bout de cigare et le porte rondement à sa bouche sous les yeux arrondis du pauvre diable.

Charlie Chaplin connaît les hommes, leurs faiblesses, leurs ridicules, leurs passions, leurs croyances. Il procède comme font à l'ordinaire les grands hommes, il s'adresse à l'univers en excluant soigneusement de ses films tout ce qui pourrait en limiter la portée. « Le Pèlerin », c'est toute l'Amérique sèche, l'Amérique puritaine et wilsonienne avec ses amours malheureuses, ses aventures de train, ses bandits; « Le Cirque », c'est toute la vie des coulisées, où se mêlent indifféremment la vieille politique et la pitoyable misère; « Le Kid », c'est l'entrée de Charlot dans le drame, la tragédie de l'enfant élevé par son père; « La Ruée vers l'or », c'est la grande œuvre, l'histoire de tous les chercheurs d'or de Californie et d'ailleurs, de tous les aventuriers comme le Suisse Johann August Suter, dont Cendrars a retracé dans « L'Or » la vie extraordinaire.

Ce qui importe avant tout dans ces chefs-d'œuvre de la production cinématographique, c'est le détail. Dans le détail, Charlot — qui compose lui-même les films dans lesquels il joue — se montre tellement ingénieux, d'une drôlerie si frappante, d'un comique à ce point irrésistible que tout le monde éclate de rire dans la salle, le petit porteur de télégrammes et le concierge du 28, le professeur à la Faculté (section littéraire), comme la dame qui vend des renards argentés: tous se tortent de rire ou, soudain, s'attendrissent. Que s'est-il passé? Charlot a fait danser des petits pains qui imitent à s'y méprendre, ses longs pieds drôles, il les a fait danser au milieu d'un ballet de rêve dans lequel il a entrevu celle qu'il attend encore, la douce et capricieuse Georgia (« La Ruée vers l'or »).

On ne rit pas, on éclate en voyant son dernier film, les « Lumières de la Ville ». Un millionnaire diabolique veut toujours se tuer et Charlot, qui vit dans la misère, mais tient

à un rigorisme égalitaire anémiant. C'est ainsi, Messieurs, que l'on parviendra à la répartition rationnelle du trafic, à cette collaboration « étudiée » à laquelle faisait allusion votre Président.

Collaboration, oui. Mais collaboration équitable, à droits égaux, à charges égales, je dis égales, non identiques.

Cette collaboration, je le crois, est la solution véritable du problème, solution qui ne s'élaborera pas d'un coup ni théoriquement, solution qui jaillira de l'expérience et — pourquoi pas? — des conflits. Elle seule donnera sa place définitive à chacun, selon ses qualités: le train avec sa masse, sa puissance, sa régularité, sa distance, sa rapidité rectiligne; le camion avec sa souplesse, sa légèreté, sa dispersion, sa fluidité, si cette expression m'est permise.

Mais ne nous payons pas d'illusions, Messieurs. Cette collaboration ne s'établira point de soi. Elle se fondera durement. Elle comportera de cruels sacrifices. Ayons le courage de les faire au moment opportun, sinon ils seraient vains.

Et pour nous décider, ne nous laissons inspirer ni par les droits exclusifs du chemin de fer, ni par la cause juvénile de l'auto, mais par l'intérêt collectif et supérieur de l'économie nationale. C'est lui qui doit nous guider, c'est lui seul qui doit l'emporter.

Je sais, d'ailleurs que vous y êtes disposés. C'est pourquoi, malgré les difficultés qui s'annoncent, j'envisage encore l'avenir avec confiance.

Nous ne voulons travailler ni contre les uns ni contre les autres, mais pour tous.

beaucoup à la vie, le sauve. Les deux compagnons se tapent sur le dos et vont dans une boîte de nuit où ils se font servir des pâtes. On lance des serpents. Ces dames sont jolies. Tout en élevant très haut les « spaghetti » au bout de sa fourchette, pour les manger comme il se doit, à l'italienne, Charlot se trompe (ces dames sont jolies!), attrape les serpents dont, sans y prendre garde, il avale une dizaine de mètres).

Autre scène. Nous sommes dans un salon. Après le café, l'on passe à la partie musicale. Un monsieur très « selectman » se tient debout devant le piano où, en respirant violemment et en roulant des yeux de merlan frit, il s'apprête à chanter un air du « répertoire ». Il n'a pas plutôt commencé que part, on ne sait d'où, un coup de sifflet. Arrêt. Reprise. Le monsieur très « selectman » n'a pas prononcé en italien le mot « amo-re » que... second, troisième et, furtivement, quatrième coup de sifflet. C'est notre Charlot; après un trop bon dîner, il s'est trouvé avaler un sifflet et l'air qu'il expulse par les renvois (qui lui font lever et abaisser subitement les sourcils) s'engouffre dans le sifflet resté dans sa gorge, et en avant la musique! Eléonore dit: « On n'entend pas un souffle » (sifflet). Eléonore s'écrie: « Maledetta, maledetta! » (Coup de sifflet.) Eléonore expire dans les bras de son amant. (Resifflet.)

Les « Lumières de la Ville » s'ouvrent par l'inauguration d'un monument qui est encore caché sous sa housse de toile. On entend vaguement parler un homme qui nazille: hem — hem — hein, ha, ha, ha, hé; puis c'est le discours de la présidente de l'Union des femmes: ma—ma—ma, mé, mé, mé. Quand on retire la bâche, oh, horreur! un homme a passé la nuit sur les cuisses de la Grosse République tout en marbre, oh profanation! Cet homme s'étire devant la foule, bâille, remonte ses bretelles, met son chapeau. Cet homme, vous l'avez deviné, c'est Charlot.

Combien d'observations pourrait-on faire encore sur cet artiste prodigieux! Mais savez-vous ce qui lui confère, avant tout, une valeur d'exception? C'est que Charlie Chaplin parvient à composer des films n'ayant rien d'immoral, ni de sadique. Il est un des très rares artistes qui réussissent les œuvres vertueuses sans qu'elles paraissent incolores et sans saveur. Avec son bon cœur, sa grande compréhension de l'humanité, sa sentimentalité bien placée, Charlot parvient à nous égayer, à nous émouvoir comme personne au monde. Il y a dans le rire un peu de la queue du diable. Je ne vois pas Virginie, la douce, la suave Virginie de Bernardin de Saint-Pierre, riant devant les estampes de Hogarth, les gravures de Bruegel, les polissonneries de Boilly, le mauvais ange n'étant pas encore venu troubler ses rêves. Mais Virginie rirait, je vous assure qu'elle rirait si elle voyait « La Ruée vers l'or » et les « Lumières de la Ville ».

Que penser d'un artiste dont l'œuvre a une portée aussi universelle, et qui satisfait à la fois les naïfs et les blasés de l'existence, que dire d'un acteur, d'un auteur dont la force est de donner à chacun sa pâture et dont l'art consiste à laisser deviner tant de choses (car on n'en finit pas de faire des trouvailles dans les films de Charlot). Son secret, comme celui du Rodolphe Töpffer des albums de caricatures — dont Chaplin me paraît souvent procéder — consiste dans l'opposition des événements les plus drôles, les plus étourdissants, les plus irréels avec les banales circonstances de la vie, le pain de ménage, le manger, le boire et le dormir.

Pierre COURTHION.

Bon goût naturel et sain
telles sont les propriétés du
café de malt
Kneipp-Kathreiner

qui chaque jour compte toujours
bien plus d'amis.

Ceci encouragera les ménagères
qui ne connaissent pas encore le
Kneipp-Kathreiner à en faire l'essai
sans retard. — Donc, déjà demain
servez-le... et

demandez alors l'avis
de votre famille!

N'hésitez plus!

Gaba

le gargarisme sec



L'Etat et son char embourbé

M. Haegler consacrait dernièrement un nouvel article à chanter les bienfaits du régime actuel.

Il faudrait pourtant s'entendre, examiner la situation à la clarté des faits et ne point se griser de mots.

Tout d'abord, il est faux d'opposer à M. le conseiller d'Etat Troillet ceux qui l'ont précédé, puis de demander au public d'opter pour lui ou pour les autres:

Le progrès ou l'inertie...

C'est par trop simplifier le problème.

Avant l'avènement de M. Troillet au pouvoir, les magistrats qui dirigeaient le pays manquaient d'audace et d'esprit de réalisation. Non point qu'ils fussent incapables à leur tâche ou paresseux, mais ils étaient si contents de leur sort qu'ils n'en voulaient point d'autre. Ils géraient les affaires du canton comme M. Kuntschen conduisait actuellement celles de la ville: avec infiniment de prudence et de tranquillité. Parfois, ils réalisaient une œuvre intéressante et c'était le prétexte à s'endormir plus profondément sur leurs lauriers. Ils avaient transformé le char de l'Etat en poussette! Et rien n'était plus touchant.

Un bon magistrat ressemblait alors à une bonne ménagère et son seul rêve et sa seule ambition consistaient à boucler des budgets.

Cet esprit de famille, on le retrouvait dans la désinvolture avec laquelle on distribuait des places.

Les premiers grades à conquérir pour arriver aux honneurs n'étaient pas seulement le bachot ou le doctorat, mais le cousinage, et les fils à papa remplaçaient les fils de leurs œuvres...

Une classe en oubliant souvent les qualités de ses aïeux se souvenait de leurs droits et s'en montrait fière. Heureusement, une autre époque allait venir...

En attendant, ces gens se casaient mutuellement aux postes en vue, et si quelques-uns y brillaient par leur intelligence, on en voyait dont resplendissait plus intensément la sottise, à présent qu'ils étaient en vedette.

Néanmoins, soyons juste à leur égard: cette politique, aussi restreinte qu'elle fût, avait sa raison d'être, et M. Troillet le reconnut lui-même en un discours retentissant où il rendait hommage à ces prédécesseurs. Leur formule: « A chaque jour suffit sa peine » avait dans sa simplicité quelque chose à la fois de sage et d'apaisant qui sembla le séduire au premier abord.

Et puis, il y avait eu en 1870 la catastrophe de la Banque cantonale et ses profonds retentissements dans la vie économique. Un tel désastre avait apporté un coup sensible aux finances cantonales. Le réparer, tel fut le dessein des magistrats d'alors qui laborieusement s'y consacrèrent.

Pourquoi ne pas leur rendre aujourd'hui cette justice et cet hommage impartial qu'ils étaient arrivés à leurs fins, et que leur but, ils l'avaient bien atteint?

Sans doute, ils avaient volontairement limité leur champ d'activité, s'employant à rétablir un équilibre assez compromis pour les inquiéter sur le sort du pays, et mettant tout leur cœur à comprimer les dépenses. Mais les événements qu'ils venaient de vivre et dont ils étaient encore ébranlés justifiaient plus ou moins leur inertie.

Plus ou moins...

Et là nous devons, après avoir exposé leur attitude objectivement, la déplorer tout de même. En effet, si la prudence et la circonspection s'imposaient au lendemain de la débâcle et du désarroi financier, il n'y eut finalement plus les mêmes raisons de se confiner dans les petits travaux d'un ménage intérieur et d'ignorer les grands problèmes.

Or, sur ce point il est indéniable à notre avis que trop de magistrats se sont montrés rétrogrades.

Ils manquaient de souffle et de tempérament. Ils n'ont pas eu le courage, au moment opportun, d'imprimer à leur politique un nouvel élan, et trop habitués à marcher sur place ils ne pouvaient plus avancer.

Nous le disons d'autant plus carrément qu'on nous a représenté trop souvent comme un de leurs défenseurs les plus acharnés, alors qu'il n'en est rien, et que nous regrettons leurs déflections.

Où, le canton qu'ils avaient relevé de la ruine attendait des jours meilleurs. Ils n'osaient pas les lui donner.

Diogène eût promené vainement sa lanterne à la ronde, afin de découvrir un homme. Il n'aurait vu que des messieurs!

Il fallait un nouveau régime. Il s'établit sur les fondements de l'ancien.

M. Troillet sortit de l'ombre, et tout de suite il s'imposa par la force au milieu de ces faibles.

Ce qu'ils avaient eu peur de faire, il le fit. Il apportait un programme à la fois large et précis, il s'avérait comme un homme d'action et comme un réalisateur et le pays lui donna sa confiance.

Il comprit bientôt quel profit le canton pourrait tirer des subventions de Berne, et suivant l'expression d'un radical humoriste, il apprit au Valais à têter sa mère: il fit de lui l'un des plus beaux rejetons de la Confédération.

Ses prédécesseurs, par leur tendance à l'économie et par leur abnégation, lui avaient calmement préparé le terrain. M. Troillet put construire alors sur une base assez ferme une œuvre assez solide.

Fatalement, il dut briser des résistances. Faut-il lui reprocher de l'avoir fait sans beaucoup d'élégance et sans pitié pour l'âge ou l'avenir de ses victimes?

Il nous répondrait probablement, qu'à ses yeux, la fin justifie aussi les moyens.

Et c'est un fait qu'il a paru s'inspirer toujours de cette maxime amoureuse, au cours de ses préoccupations politiques.

Ce fut sa puissance et ce sera finalement son erreur.

Chef du département le plus important, il en profitera pour établir sa dictature avec l'appui de certains plats valets et des courtisans les plus veules.

Tout ce que le canton peut compter de larbins, il les tiendra dans ses mains, par la crainte ou l'intérêt. Il aura ses espions, il aura ses censeurs officiels, il aura ses mouchards à tel point que certains employés d'Etat finiront par s'épier mutuellement et par cacher leurs opinions les plus légitimes.

C'est qu'il a su leur inspirer la terreur en se débarrassant de tous ses ennemis avec autant de brutalité que de poigne.

Il étendra son action sur la Presse et, du rédacteur qui l'aura le plus injurié, il fera tout-à-coup son plus chaud défenseur. Il acceptera cela, sans sourcilier, comme il hume avec plaisir l'encens frelaté du « Nouvelliste » et les compliments de ses créatures.

Il ne supportera ni les contradicteurs, ni les indépendants, et ceux qu'il ne parviendra pas à domestiquer, il les brisera simplement.

Puis, pour se donner plus d'importance et pour mieux briller à son poste, il s'entourera de gens de petite envergure. Il n'aura de cesse au Conseil d'Etat qu'il n'ait pris effectivement trois fauteuils sur cinq. Il se brouillera tour à tour avec MM. Seiler, Kuntschen, de Chastonay, Burgemer, Delacoste, Pitteloud, Lorétan.

Habile, il sut à la faveur d'événements fâcheux, s'assurer la majorité au sein du Gouvernement, jusqu'au jour tragique où mourut M. Walpen. Il tentera l'impossible alors pour le remplacer par ce malheureux Petrig, un partisan aveugle et que chacun souhaiterait muet...

Mais n'anticipons pas. M. Troillet, grand dispensateur de faveurs, conquit une popularité facile et qui fut tout d'abord méritée.

Son plan ne manquait ni de précision, ni de grandeur: assainir la plaine, développer le tourisme, protéger le vignoble, sortir les villages de leur isolement par la construction de routes, et par l'établissement de bisces favoriser l'agriculture. Tout cela n'était-il pas séduisant?

M. Troillet accomplit ces travaux d'hercule en dictateur avec un certain mépris pour le Grand Conseil. Il construisit Châteauneuf sans s'inquiéter des frais et il apportera la même audace à ses réalisations futures.

Pour ne mécontenter personne et pour assurer sa puissance, il ne regardera pas à la dépense: il deviendra très généreux des deniers publics.

Et c'est ainsi que partant d'une idée excellente, il se fourvoie aussitôt qu'il la met en pratique.

Le dernier exemple est celui des Caves coopératives.

Cette institution était nécessaire au vignoble. Immédiatement M. Troillet se met à dos les marchands de vins par son intransigeance et compromet ainsi le succès de son œuvre.

Ensuite, en bon démagogue, il ne sait rien refuser à ses administrés: au lieu de trois caves, il en construit cinq.

Pendant ce temps, le chef du Département des finances pousse au milieu du désert des cris d'alarme.

Le même phénomène est survenu pour les routes.

Au lieu de s'en tenir aux travaux essentiels, on les multiplia tant et si bien que M. Praz a pu déclarer au Grand Conseil que les projets n'étaient pas suffisamment étudiés.

Il est à présumer que les bisces entraîneront aussi des surprises.

M. Troillet conduisit mathématiquement le canton à une impasse.

Cet homme d'action doublé parfois d'un homme d'actions, ne sut pas s'arrêter à temps.

Si sa politique a pu se justifier au début, elle est extrêmement dangereuse aujourd'hui que la crise universelle a ses répercussions dans le pays.

M. Raymond Evéquois n'a pas caché son inquiétude en un récent discours: ou le Gouvernement devra comprimer son budget ou c'est une augmentation des impôts qui deviendra nécessaire.

Tel est le résultat de l'activité de M. Troillet. Et devant la situation, M. Haegler continue à manier l'encensoir:

« Le peuple réclamait des actes, et ces actes sont venus abondants, donnant pleine satisfaction au pays », écrit-il.

« Nous serons progressistes jusqu'au bout. Il y a toujours dans un canton de nouvelles tâches à remplir. Nous avons eu les routes, les Caves coopératives. Chacun de ces problèmes appelle des mesures spéciales et différentes. » Et allez donc! Il y en a dans ce goit tout au long de deux colonnes!

A ce bavardage imprudent, il convient d'opposer l'appel du Conseil fédéral au peuple suisse.

On y lit ceci:

« Le compte d'Etat de la Confédération risque de boucler par un déficit considérable. Il est donc nécessaire de limiter les dépenses au strict nécessaire, tant celles de l'administration que celles occasionnées par les subventions. » Et plus loin:

« Il sera probablement nécessaire de recourir à des mesures fiscales provisoires pour rétablir l'équilibre du budget. »

Enfin ce dernier avertissement:

« L'avenir s'annonce très difficile; il nous imposera de gros sacrifices. Vraisemblablement le peuple suisse ne pourra plus, à la longue, faire face au train d'existence auquel il s'est habitué, et il sera obligé de vivre plus simplement. »

Ces difficultés dont le Conseil fédéral s'inquiète avec raison, troubleront d'autant plus gravement le Valais qu'il aura multiplié ses dettes.

Et c'est le moment que choisit M. Haegler pour exalter M. Troillet et son œuvre. Inconséquence ou servitude? On ne saurait le dire.

Il était bon que le Conseil d'Etat retrouvât son équilibre et que le chef du Département de l'Intérieur ne comptât plus pour trois, car il eût acculé certainement le canton à la ruine, en voulant chercher sa prospérité.

L'avènement de M. Escher au Gouvernement, n'en déplaît à M. Haegler, met le point final à la dictature et à ses dangers, au favoritisme et à ses corruptions.

Que M. Troillet, dont nous avons reconnu les qualités, continue à diriger son département, rien n'est plus juste. Il fallait cependant limiter son champ d'action dans l'intérêt même du pays.

Si ses prédécesseurs ont péché par excès de prudence, il a donné dans l'autre erreur, et le danger changea tout simplement de face.

Dès lors, les citoyens n'ont pas à choisir entre une politique d'inertie ou une politique de progrès. Mais ils opteront pour une politique honnête et sage et qui pourra varier selon le cours des événements et suivant les disponibilités financières.

Si le char de l'Etat marchait trop lentement jadis, est-ce un motif pour en supprimer les freins et le lancer dans une course à la mort?

Nous ne le pensons pas. C'est maintenant qu'il doit opérer un redressement, et sans l'arrêter dans sa marche en avant, on freinera aux tournants dangereux.

Or, en voici un qui pointe à l'horizon...
André Marcel.

L'AFFAIRE METRAILLER-LOGOZ A LA COUR CORRECTIONNELLE

On se souvient que le douanier Antoine Métrailler avait simulé un attentat il y a quelques années. On l'avait trouvé à moitié mort dans les bois de Sauvigny. Il fut révoqué à la suite de cette tricherie et entra comme courtier au service de la Compagnie générale des eaux et accidents, représentée à Genève par MM. Logoz père et fils. Habile et intrigant, les affaires marchèrent très bien. Métrailler trompait les gens peu avertis en leur affirmant que la Compagnie assurait contre toutes les maladies et qu'elle était subventionnée par la Confédération: 86 gogos tombèrent dans le piège. Mais la coupe déversa. On constata que les polices étaient maquillées. L'assurance ne comprenait que certaines maladies, excessivement rares, telles que la malaria, la fièvre asiatique, etc.

Métrailler fut dénoncé à la justice. Ce qui causa l'affaire, c'est que Métrailler put prouver que ses chefs MM. Logoz père et fils étaient au courant de ses machinations et qu'ils le laissait faire.

Les débats de cette troublante affaire ont commencé mardi matin devant la cour correctionnelle présidée par M. Raoul Martin. Métrailler est défendu par l'avocat Jaccoud. Plus d'une centaine de témoins seront entendus.

LA QUESTION DU BLE AU CONSEIL NATIONAL

La Suisse a le pain le meilleur marché du continent, mais cela coûte 25 millions par an à la Confédération qui paie au cultivateur suisse son blé deux ou trois fois plus cher qu'il ne vaut dans les pays où les récoltes en froment sont abondantes. L'Etat a tout uniformisé, mais il n'a pas encore la possibilité de modifier le climat de notre Helvétie et le blé de nos côtes ne munit que grâce aux subventions fédérales.

A quel prix la Confédération doit-elle payer son blé au cultivateur suisse? Par l'organe de M. Fazan, la commission propose d'instituer un régime définitif pour que les paysans aient la sécurité de cultiver le blé à un prix rentable. M. Graber, par contre, au nom des socialistes estime que le marché mondial du blé est instable. Il n'est pas prudent de s'engager d'une manière définitive. Aussi propose-t-il de transformer cette loi en arrêté provisoire.

M. Petrig demanda des faveurs pour les agriculteurs situés au-dessus de 1000 mètres d'altitude.

M. Musy, de son côté, constata que notre pays n'est pas un pays à blé. Tout le monde est d'accord, dit-il, avec le principe. C'est une question de procédure qui divise le parlement. Et le chef du Département des finances de rappeler qu'en payant de fortes subventions aux paysans, la Confédération vient en aide aux masses ouvrières grandes mangeuses de pain. Il s'oppose à l'ajournement. La Chambre, par 95 voix contre 26, lui donne raison.

BAL CHAMPETRE A MOLIGNON

Où irons-nous le jour de la St-Joseph? Mais c'est bien simple et le but en est bien vite choisi. Nous ferons la promenade à Mollignon, par le charmant bisse de Clavoz et là nous trouverons de quoi nous distraire un peu, car, n'oublions pas, il y a un bal champêtre au Café Barmaz, où vous entendrez la musique entraînant de l'As qu'on rigole. Personne n'hésitera plus pour savoir où l'on boit une bonne goutte tout en dégustant cette excellente viande salée du pays. Alors, en route pour Mollignon, à la St-Joseph, nous n'aurons rien à regretter de cette journée.

Concours de vergers et de plantations

dans les districts de Monthey, St-Maurice, Entremont et Martigny - 1931

PREMIERE CATEGORIE

(Vergers en formation jusqu'à 10 ans)

Classe C. (de 101 arbres et plus)

Diplôme		Participant, domicile	Nombre	Points
No 1.	d'honneur	Dom. de la Sarvaz, Saillon	6000	99
2.	d'honneur	Gaillard Edouard, Riddes	160	96
3.	d'honneur	Mottier Edmond, Saxon	130	95
4.	de première classe	Fellay Emile, Saxon	280	94
5.	de première classe	Bruchez Marius, Saxon	215	93
6.	de première classe	Rossier Jules, Leytron	304	93
7.	de deuxième classe	Bourgeoisie, Saillon	103	88
8.	de deuxième classe	Fellay Joseph, Saxon	120	88
9.	de deuxième classe	Bruchez Alphonse, Saxon	202	88
10.	de deuxième classe	Levet Clovis, Charrat	400	85

Classe B. (de 41 à 100 arbres)

11.	d'honneur	Cretton Benjam., Bâtiar	66	96
12.	d'honneur	Rosset Joseph, Saxon	65	96
13.	de première classe	Lacomoff Alex., Charrat	80	93
14.	de première classe	Rézerot Jules, Riddes	67	93
15.	de première classe	Roduit Robert, Saillon	72	92
16.	de première classe	Gaillard Nestor, Saxon	80	92
17.	de première classe	Michellod Gustave, Saxon	51	91
18.	de deuxième classe	Girard Léonce, Martigny-Bourg	59	88
19.	de deuxième classe	Fournier Alph., Riddes	44	88
20.	de troisième classe	Delaloye Louis, Saxon	50	80
21.	de troisième classe	Fellay Joseph, Saxon	60	80

Classe A. (de 20 à 40 arbres)

22.	de première classe	Gay-Crosier René, Martigny-Bg.	31	94
23.	de première classe	Pillet Jules, Martigny-Ville	30	93
24.	de deuxième classe	Moulin Joseph, Leytron	35	89

DEUXIEME CATEGORIE

(Vergers en production au-dessus de 10 ans)

Classe C. (de 101 arbres et plus)

25.	de première classe	Fellay Emile, Saxon	700	92
26.	de troisième classe	Rosset Emile, Saxon	110	83

Classe B. (de 41 à 100 arbres)

27.	de première classe	Bruchez Marius, Saxon	50	94
28.	de première classe	Hoirie Ur. Buchard, Leytron	60	91
29.	de première classe	Gaillard Félicien, Riddes	43	91
30.	de première classe	Ross Henri de Jn, Riddes	50	90

Classe A. (de 20 à 40 arbres)

31.	de première classe	Bruchez Alphonse, Saxon	34	91
32.	de première classe	Charles Henri, Martigny-Ville Jardin de Villa	252	91

TROISIEME CATEGORIE (arbres nains)

Classe C. (de 200 arbres et plus)

33.	d'honneur	Gaillard Nestor, Saxon	320	98
34.	d'honneur	Fellay Emile, Saxon	750	97
35.	d'honneur	Cheseaux Hermann, Leytron	314	95
36.	de première classe	Roduit Albert, Saillon	450	93
37.	de première classe	Gay Paul, Saillon	220	90
38.	de deuxième classe	Crittin Auguste, Saillon	650	89
39.	de deuxième classe	Bridy Louis, Leytron	650	88
40.	de troisième classe	Roh Alfred, Leytron	206	83

Classe B. (de 101 à 200 arbres)

41.	de première classe	Roduit Fritz, Saillon	190	92
-----	--------------------	-----------------------	-----	----

Classe A. (de 50 à 100 arbres)

42.	d'honneur	Rossier Jules, Leytron avec mention spéciale pour belle culture de calville blanc	85	97
-----	-----------	---	----	----

DIVISION SPECIALE (climat lémanique)

PREMIERE CATEGORIE

(Vergers en formation jusqu'à 10 ans)

Classe C. (de 101 arbres et plus)

43.	de première classe	Bertrand Charles, Monthey	230	92
-----	--------------------	---------------------------	-----	----

Classe B. (de 41 à 100 arbres)

44.	d'honneur	Rithner Onésime, Monthey	58	95
45.	de première classe	Bertrand Charles, Monthey	49	90
46.	de première classe	Girod Urbain, Monthey	45	90
47.	de deuxième classe	Hoirie Torrent, Monthey	70	89

DEUXIEME CATEGORIE

(Vergers en production au-dessus de 10 ans)

Classe C. (de 101 arbres et plus)

48.	de première classe	Ruppen Victor, Massongex	340	91
49.	de première classe	Wœffray Hypol., Monthey	112	91

TROISIEME CATEGORIE (arbres nains)

Classe B. (de 101 à 200 arbres)

50.	de première classe	Bonvin Adrien, Bouveret	115	90
-----	--------------------	-------------------------	-----	----

PLANTATIONS DE MONTAGNE

PREMIERE CATEGORIE

(Vergers en formation jusqu'à 10 ans)

Classe B. (de 41 à 100 arbres)

51.	de première classe	Bochaty Jules, Salvan	72	92
52.	de première classe	Mottier Fr., Daviaz	65	90

Pour vos achats de printemps adressez-vous

A la Confiance

(vis-à-vis de la Banque Cantonale)

Tissus en lainage dernière nouveauté pour robes, costumes et manteaux

Robes en crêpe de Chine dep. 14 fr.

Grand choix de soieries en tous genres

Crêpe de Chine qual. lourde, large, dans tous les coloris au prix de 3.20 le m.

J. CAL

Chronique Locale.

LA LOI FISCALE

(Inf. part.) La commission extraparlamentaire pour l'étude de la nouvelle loi fiscale a été réuni pendant deux jours au palais du Gouvernement. Tous les membres ont été unanimes à reconnaître que le projet présenté par M. Loretan avait été conçu dans un esprit large et juste.

A part quelques articles qui seront encore discutés, la commission a accepté ce projet qui répond aux besoins du pays. Il va sans dire que toute loi fiscale a actuellement de la peine à passer le cap du verdict populaire. La loi de M. Loretan est une loi pour des temps normaux et non pour époque de crise. Aussi le Conseil d'Etat ne la soumettra guère au peuple avant le retour d'une situation normale.

Toutes les classes de la population étaient représentées dans cette commission qui était composée de:

MM. Loretan, chef du Dép. des finances; Léonéquoz, conseiller aux Etats; Adolphe Brütin, président de l'Association des banques; Bütler, représentant de l'industrie; Dellberg, représentant de l'agriculture; Dr. Perregé, représentant de la classe ouvrière; Dr. Perregé, représentant de la Chambre de commerce; Gantschen, président de la ville de Sion; Delaoste, Monthey; Morand, Martigny; Gunzberg, Brigue; Anthamatten, Viège; Gex-Fabry, Val d'Illiez; J. Praz, Nendaz Bourgeois, Bormier; Meizoz, député, Riddes; Tissières, président, Orsières; Vaudan, secr. de l'Union comm. valaisanne, Sion; Bonvin, prés., Sierre; Papilloud, prés., Conthey; Maurys, prés., Valère; Dallettes Et., avocat, Sion; Meyer, prés., Tourtemagne.

L'UNION LOCALE DU PERSONNEL FÉDÉRAL

(Corr. part.) L'Union locale du personnel fédéral a tenu dernièrement son assemblée générale sous la présidence de M. Ph. Tavernier.

Les affaires administratives liquidées ont permis au renouvellement du comité. L'assemblée fut, avec regret et malgré les instances faites auprès de lui, s'incliner devant la décision irrévocable de M. Tavernier.

Pendant quatre ans M. Ph. Tavernier avait présidé aux destinées de l'Union locale. Ce pendant quatre ans d'activité bienfaisante pour la Société. Intelligent et travailleur il fit prospérer l'union locale dans tous les domaines, occupant des intérêts de chacun, lançant des initiatives heureuses, organisant des conférences et des soirées familiales pour tisser entre tous les membres un lien étroit et rassurant. La présidence de M. Tavernier restera gravée dans la mémoire de tous les actionnaires fédéraux.

Pour le remplacer, l'assemblée fit appel à un membre du comité, M. Albert Roh, dont le dévouement, le zèle et l'esprit dévoué sont reconnus de tous. M. Roh accepta à la condition que M. Tavernier fit partie de l'équipe ministérielle. Dans l'amour et l'affection M. Tavernier consentit à prendre sur ses épaules la charge de la

vice présidence. Les autres membres du comité furent confirmés, savoir: M. Pittet, secrétaire; M. Martin, caissier; MM. Claivaz, Revaz et Roch, comme membres adjoints.

Le nouveau président secondé par un comité actif, saura conduire la barque dans le sillon tracé par son prédécesseur.

L'assemblée vota ensuite sur la proposition de M. Emile Boll, une subvention de 100 fr. en faveur du fond pour les aveugles. Par ce geste, l'Union locale a prouvé, une fois de plus, sa générosité envers toutes les œuvres philanthropiques et sociales. Qu'elle en soit félicitée.

CERCLE OUVRIER DE SAVIÈSE

Il est tout à fait réjouissant de constater qu'au milieu du grand chaos politique qui règne actuellement à Savièse, le Cercle des Ouvriers du bois et bâtiments nous offre le plus bel exemple de cordialité.

Dimanche, grâce au concours de notre dévoué et sympathique caissier M. Menger, il nous fut offert un joli régal de musique sur disques au local « Le chalet de l'ouvrier ».

La soirée s'est terminée par la plus franche gaîté. Tous nos remerciements aux comités et qu'ils tâchent de montrer à d'autres l'exemple de la classe ouvrière. *J.T.*

A PROPOS DE LA BAGARRE DE SAVIÈSE

Nous avons reçu une correspondance de Savièse au sujet de la bagarre. Il ne nous a pas été permis de l'insérer parce qu'elle était un réquisitoire contre la justice à laquelle elle reproche de n'avoir pas atteint l'auteur du crime qui coûta la vie, il y a quelques huit ans, à M. Pierre Luyet, scieur à Granois, excellent citoyen et unanimement regretté dans toute la commune.

L'auteur de l'article réclame également la réorganisation de la police à Savièse. La question politique joue d'après lui un rôle trop grand dans le recrutement des agents de police et la manière de rendre la justice en souffrirait au détriment des minorités. Les autorités communales devraient vouer toute leur attention à cette question primordiale pour une population éprise d'égalité entre les citoyens.

CONFÉRENCE VOIROL

M. le révérend chanoine Voirol fera dimanche 20 mars, à 17 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, une conférence sur l'évolution de l'art religieux. Des projections lumineuses agrémenteront cette conférence. On verra passer sur l'écran les nouvelles églises de Chamoson et de Finhaut qui sont des chefs-d'œuvre d'art.

L'heure a été fixée à 17 heures pour permettre aux personnes du Haut et du Bas-Valais de pouvoir y assister.

A LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

(Comm.) Les membres de la Société de développement de la ville de Sion ainsi que les personnes qui désirent en faire partie sont convoqués en assemblée générale lundi 21 mars, à 18 h., au Café de la Planta, avec l'ordre du jour suivant:

- 1) Rapport présidentiel sur l'activité de la société;
 - 2) Lecture des comptes;
 - 3) Programme pour l'année 1932: Place d'aviation, aménagement du théâtre, patinoire, etc.;
 - 4) Renouvellement du comité;
 - 5) Propositions individuelles.
- Le Comité.

Dernières nouvelles

Crime ou accident ?

(Inf. part.) Ce matin, dans le Rhône, près de la fabrique de tuyaux à Ste-Marguerite, on a découvert le corps mutilé d'un homme assez corpulent. La tête avait été arrachée et les poignets portaient des marques profondes. Le mort n'a pas encore été identifié. La justice se demande s'il fut victime d'un crime particulièrement odieux ou d'un accident.

A L'ÉCOLE DE RECRUES

(Corr. part.) Le colonel Altweg a inspecté l'école de recrues des convoyeurs et s'est déclaré très satisfait de la tenue des soldats. Il a en outre exprimé à la commune et spécialement à M. Loretan toute sa gratitude pour les efforts consentis par les autorités en vue de l'aménagement de Sion comme place d'armes.

DANS LES SOCIÉTÉS

Cible de Sion. Assemblée générale de la Cible de Sion, ce soir mercredi, à 8 h., dans la grande salle du Café Industriel.

C. S. F. A. La course en ski au Grand-St-Bernard, aura lieu, si le temps est favorable, samedi et dimanche 19 et 20 mars. Prière de s'inscrire jusqu'à jeudi soir chez Mme Jean Darbellay. Téléphone 30.

SOIRÉE MUSICALE A BRIGUE

Sous les auspices de la Société des conférences que préside avec distinction M. le Dr. Walther Perrig, une soirée musicale a été donnée à l'Hôtel Couronne et Poste en mémoire des grands musiciens viennois du 18^{me} siècle: Haydn, Beethoven et Mozart. M. le Dr. Franz Seiler que l'on aime toujours revoir à Brigue, fut une causerie sur l'art et la puissance de ces trois grands artistes. Nul mieux que M. Franz Seiler n'était qualifié pour parler sur ce sujet. Musicien dans l'âme, artiste de talent, M. Franz Seiler est aussi un violoniste remarquable. Il exécuta quelques morceaux de violon et fut frénétiquement applaudi. Le violoncelliste Staempfli de Thoune et le directeur de musique Oettiker comme pianiste furent également acclamés.

SUCCÈS

MM. Gaspoz Henri et Michlig Meinrad, notaires, viennent de passer brillamment leur premier examen de doctorat en droit, à la Faculté de Lausanne. Nous leur présentons nos sincères félicitations. *Des amis.*

GRANDE KERMESSÉ A PLAN-SINIÈSE

Comme l'année dernière, la vaillante société de musique d'Ayent, « L'Echo du Raywyl », organise à Plan-Sinièse une grande kermesse les 19 et 20 mars. Pour faciliter l'accès de ce site charmant et très connu des Sédunois, la société organise un service de transport par camion, départ chaque demi-heure du sommet du Grand-Pont. Rien n'a été oublié pour la réussite parfaite de cette petite fête. *(Comm.)*

Conseil...

**Ne t'mets pas les nerfs en boule
Les tracass ça rend mahoule
Faut être un type à la coule
Va au Lux-Sonore voir Bouhoulé**

« LE ROI DU CIRAGE »

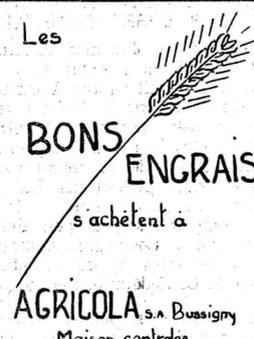
La première représentation du film à grand succès « Le Roi du cirage », a eu lieu hier au Cinéma Lux. Elle fut précédée par des actualités les plus variées. On eut entre autres, le plaisir d'entendre les discours prononcés à la conférence du désarmement par les grands ténors Huysmans, Bruning, Grandi.

Milton succéda aux grands du jour et incarnait avec humour le roi du cirage sous le nom de Bouhoulé. Parti de l'état extrêmement modeste d'un petit employé circur, Bouhoulé arrive à devenir le plus illustre créateur de crème à brillant rapide, en passant par de multiples tribulations les plus pittoresques qui provoquent des éclats de rire ininterrompus. Mais le clou du film est sans contredit la chanson: « Ne t'en fais pas, Bouhoulé! », chantée à la perfection par Milton. *(Comm.)*

Concours de Ski

Le Ski-Club d'Hérémence organise son concours de ski annuel samedi 19 mars

Invitation à tous les amateurs du sport

Les  **BONS ENGRAIS** s'achètent à **AGRICOLA S.A. Dussigny** Maison contrôlée

Agence agricole, M. Dubuis, à Sion
Société d'Agriculture de Martigny

MODES EXPOSITION

des dernières créations dès lundi 21 mars. Réparations, transformations soignées, deuil
Grand choix de chapeaux fillettes
au sommet de l'Avenue de la Gare (maison de Preux)
J. WUTHRICH - Modiste



Leçons de piano
Mme Félix Aymon

ALOUER au Grand Champsec
pré de 6000 m2
Pour traiter, s'adr. sous chiffres O. 2347 Z. aux Annonces-Suissees Sion.

A louer à la rue du Rhône
à des conditions avantageuses: une maison indépendante comprenant un atelier et un étage composé de trois chambres, cuisine, galetas, deux balcons. Convientrait pour serrurier, forgeron ou cordonnier.
S'adr. au bureau du journal.

Bas

Les nouvelles teintes pour le printemps sont arrivées

Magasin spécial de BAS
Mme E. LORETAN, Sion
Grand-Pont

Carcasses et confection d'abat-jour

Caisse-maladie chrétienne-sociale
Section de Sion et environs
Assemblée générale dimanche 20 mars 1932, à 16 h., à l'Hôtel de la Planta.

APPARTEMENT
à louer de 5 chambres, cuisine, tout confort moderne, cave et galetas. S'adr. à S. Meytain.

AVENDRE
1200 pieds de bon fumier de vache. S'adr. à Alfred Joris, Sion.

PERDU
en ville de Sion, un porte-monnaie contenant une certaine valeur. Le rapporter au bureau du journal contre récompense.

A vendre
5 toises bon fumier. S'adresser chez J. Anthonioz, Remparts, Sion.

J'avise mon honorable clientèle que je demeure tenancière du

Café Muller à Champlan

J'espère la servir de mon mieux comme par le passé. Toujours viande salée, jambon, râclette, fondue, belles noix du pays, etc. Vins et liqueurs de 1^{er} choix. Se recommande: Vve Edouard Muller.

UNION COOPÉRATIVE IMMOBILIÈRE

Siège social : 6, Rue Petitot, Genève

Dividende de 1931

payable dès ce jour au siège social. (Coupon No 2.)

5³

4 **Souscription.** Part de 200, 1000, 5000, au siège social et auprès des banques.



Choisir son fournisseur, c'est là, la première économie

N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS VOUS OFFRONS

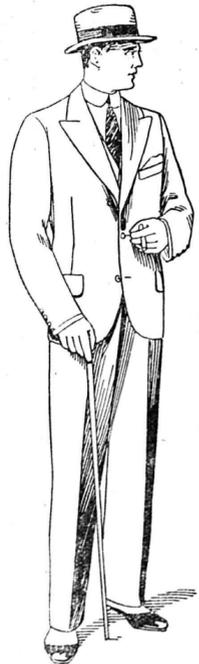
**Le plus grand choix
Les meilleures qualités
Aux prix les plus bas**

En achetant un complet ne vous laissez pas guider seulement par l'extérieur, regardez bien les doublures et la coupe du vêtement que vous achetez.

Nous vous offrons toute garantie de bienfaisance

E. Géroutet & Fils, Sion

Maison fondée en 1851



On cherche pr 1er avril **personne** âgée pr aider dans ménage à la campagne. S'adr. aux Annonces-Suisse Sion.

A vendre ou à louer aux Mayens de Sion, un mayen, altitude mille m., d'environ trois mille toises, avec chalet, deux grandes chambres, cuisine, cave, grange-écurie. S'adresser à M. Imhof, avocat, Sion.

Petit local pour atelier est demandé de suite. Faire offres sous chiffres JH 281 Si aux Annonces-Suisse S. A. Sion.

Jolie chambre meublée, à louer avec pension. S'adr. au Grand-Pont No 7.

On cherche à louer joli **appartement** ensoleillé de 2 chambres et cuisine, galetas, cave, eau, gaz, électricité, pour le courant du mois de mai. S'adresser à la case postale 6074 Sion.

A VENDRE un lit à deux places à l'état de neuf. S'adr. à la Rue des Châteaux No 21.

Grande Boucherie Roup 36 bis, Rue de Carouge GENEVE

Bouilli 1.80 le kg.
Rôti 2.20 le kg.
Graisse rogn. 1.— le kg.
Téléphone 42.059
contre remboursement.



La reine des chicorées

A vendre dix toises excellent

foin à port de char, à Turin-Salins. S'adresser à Jos-Pralong, inst., St-Martin.

A VENDRE dans une fosse, deux toises d'engrais de ferme, bien conditionné et bien tassé. S'adresser à Kammerzing Raphaël, Sion.

Star
La meilleure lame pour **barbe dure**
6 lames à fr. 2.75
y compris un appareil **GRATIS**
chez
U. LEYAT
COUTELLERIE
SION

Grand choix de Pantalons pour le travail et pour les fêtes

Pantalons
coton . . . fr. 3.50
" " " 4.90
" " " 6.50
peau de diable 7.50
drap . . . " 9.50

Maison spécialisée et de confiance
L. GASPARINI - SION
RUE DES REMPARTS
en face des presses F. Varone

Echalas de mélèze
1re qualité. S'adr. chez Joseph Largey, Grône-Pragnon.

RADIOS
Phonos-Radios combinés.
Gramophones et Disques.
H. HALLENBARTER
Sion Martigny-Ville
Place centrale

Viande hachée
expédiée à fr. 1.50 le kg.,
1/2 port payé
CHEVALINE SION
28, rue du Rhône

Chambre meublée
à louer bien exposée au soleil, balcon et chauffage central.
S'adr.: bureau du journal.

EMISSION D'UN EMPRUNT DE LA Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) à Lausanne

4 1/2 % de Fr. 20,000,000.- 1932

Dans le but de se procurer les fonds dont elle a besoin pour assurer l'exécution des importants travaux de la Dixence commencés en 1929-1930 (accumulation hydraulique dans le Val des Dix; usine hydro-électrique à Chandoline, près de Sion), la SOCIÉTÉ ANONYME L'ENERGIE DE L'OUEST-SUISSE (EOS), à Lausanne, dûment autorisée par son conseil d'administration, en date du 12 février 1932, contracte un emprunt de

Fr. 20,000,000.

MODALITES :
INTÉRÊT: 4 1/2 %. Coupons semestriels 1er avril-1er octobre, Jouisance 1er avril 1932.
DURÉE: 20 ans. La société débitrice se réserve la faculté de rembourser tout ou partie de l'emprunt le 1er avril 1942 ou ultérieurement à toute échéance de coupons moyennant un préavis de trois mois.
AMORTISSEMENT: Fr. 100.000.— par an dès et y compris la 5e année, par tirages au sort (séries de 25-50 titres).
TITRES: de Fr. 1000.— au porteur.
GARANTIE: L'emprunt n'est pas garanti par des gages spéciaux, mais la société débitrice s'interdit à donner à de futurs emprunts des garanties spéciales sans les accorder aussi aux obligations du présent emprunt.
COTATION: Bourses de Lausanne, Genève, Bâle, Zurich.

Le conseil d'administration de la Société anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse est actuellement composé de:
MM. Jean Landry, ingénieur à Lausanne, président et administrateur-délégué; député au Conseil des Etats, à Neuchâtel, vice-président; Conseiller d'Etat et président du conseil d'administration des Entreprises Electriques Fribourgeoises, à Fribourg; ancien conseiller national et président du conseil d'administration de la S. A. l'Electricité Neuchâteloise, à Neuchâtel;
Henri Calame, administrateur-délégué de la Société Romande d'Electricité, à Territet;
Emmanuel Dubochet, député au Conseil des Etats, à Sion; ingénieur, directeur du service de l'électricité de Genève, à Genève;
Raymond Evéquo, ingénieur, syndic de la ville de Lausanne et directeur des services industriels, à Lausanne;
Albert Filliol, directeur des Entreprises Electriques Fribourgeoises, à Fribourg;
Emmanuel Gaillard, ingénieur, administrateur-délégué de la S. A. des Ateliers des Charmilles, à Genève;
Paul Joye, ingénieur, administrateur-délégué de la Société Romande d'Electricité, à Territet;
René Neeser, ingénieur, administrateur-délégué de la S. A. des Ateliers des Charmilles, à Genève;

Gabriel Nicole, ingénieur, directeur de la Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, à Lausanne, et administrateur-délégué de la Société de l'Usine Electrique des Clées, à Yverdon.
Charles Pillicier, administrateur-délégué de la Société de l'Usine Electrique des Clées, à Yverdon.
Le secrétaire du conseil d'administration est M. Amédée de Montmolin, ingénieur, chef du service de l'électricité de la ville de Lausanne.

Les banques soussignées ont pris ferme le présent emprunt 4 1/2 % de la Société anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) Lausanne de Fr. 20,000,000.— 1932

et l'offrent en souscription publique **du 16 au 24 mars 1932 à midi**

aux conditions suivantes:
1° Le prix de souscription est fixé à 99 % plus 0,60 %, demi-timbre fédéral d'émission (l'autre moitié du timbre fédéral étant à la charge de la société), soit à

99,60 %

2° L'attribution aura lieu immédiatement après la clôture de la souscription. Si les demandes dépassent le montant de l'emprunt, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.
3° La libération des titres attribués pourra s'effectuer du 1er au 30 avril 1932, avec décompte d'intérêt 4 1/2 % du 1er avril 1932 au jour de libération.

Lausanne, Zurich, Fribourg et Neuchâtel, le 14 mars 1932.
Banque cantonale Vaudoise. Banque Populaire Suisse.
Crédit Suisse. Société de Banque Suisse.
Banque d'Escompte Suisse. Banque Fédérale S. A.
Union de Banques Suisses. Banque de l'Etat de Fribourg.
Banque Cantonale Neuchâteloise.

Les demandes de souscription sont reçues sans frais auprès de tous les sièges, succursales et agences des établissements précités ainsi qu'auprès des domiciles indiqués sur le prospectus d'émission.
Pour de plus amples renseignements, consulter le prospectus.

Cailler KOHLER
FOP FIP

FOIRE INTERNATIONALE PARIS 1932

4 mai 18 mai
400,000 mètres² 7,900 exposants
CONCOURS INTERNATIONAL DE PUBLICITE
CONCOURS INTERNATIONAL D'INVENTIONS

AVANTAGES AUX ACHETEURS : 50 % réduction sur les chemins de fer français, 10 % sur les lignes aériennes de la Gidna et de l'Air Union, sur présentation d'une carte de légitimation délivrée aux commerçants, industriels, voyageurs, représentants de commerce, directeurs, exposants, etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Foire de Paris, Consulat de France, I Werdmuhleplatz, Zurich.

La qualité, le chic...
et 70 % de rabais
sur tous les meubles
en stock actuellement
Reichenbach
frères & Co, Sion

Fête de la Saint-Joseph, 19 mars
Rendez-vous des promeneurs à Mollignon au
Café Barmaz
Bal champêtre
Consommation de 1er choix. Viande salée et fromage du pays. Noix.
Se recommande: H. BARMAZ.

Plan-Sinièse
à 2 minutes de Mollignon
Les samedi 19 et dimanche 20 mars
au
CAFÉ FRANÇOIS SAVIOZ
Grande Kermesse
organisée en faveur de la
Société de musique „L'Echo du Rawyl“
Tombola - Jeux divers - Nombreuses attractions
Restauration soignée - Vins de choix

Deux wagons de superbes **chevaux** et double-pones
De toutes grandeurs
De toutes couleurs
Pour tous les goûts
Pour toutes les bourses
viennent d'arriver chez **P. COTTAGNOUD, Vétroz**
Tél. 20, et Sion, écurie du vét. Favre, à la Planta

A LOUER deux chambres meublées. S'adr. au bureau du journal.

A LOUER un jardin à proximité de la ville, au Stand. S'adr. à Léon Walpen, Pratifiori.

A vendre d'occasion un fusil de chasse
Hamerless cal. 12. P. V. canons 75, arme en parfait état. Fr. 160.— (payé neuf Fr. 310.—) Offres sous chiffres P 1843 S Publicitas, Sion.

Engrais spécial pour vignes
et tous les engrais de printemps
Gustave DUBUIS, Sion, Tél. 140

LE MAGASIN DE
Papeterie - Encadrements - Reliure - Dorure
Léon IMHOF
est transféré :
Maison de Sépibus
Grand-Pont Tél. No 70

Agriculteurs !...
Achetez vos
Chapeaux de feutre
pour hommes et garçons, AU MAGASIN
VARONE - FRASSERENS
ou vous fera le 15 % d'escompte

Echalas
en épicea
appointis, kyanisés ou créosotés
Pfefferlé & Cie - Sion

BREVETS D'INVENTION
J.-D. PAHUD, Ingénieur-Conseil
Tél. 25.148 LAUSANNE Lion d'Or, 4
Tuteurs - Echallas kyanisés
Dr. Henry WUILLOUD, ing. agr. :: :: DIOLLY-SION